

Conseil municipal : pas d'antenne-relais sur le clocher de l'église

I EMMERIN |

Le maire, Bernard André, étant souffrant, c'est Émile Rassel, premier adjoint, qui a présidé la séance du conseil municipal, jeudi soir.

Le point le plus important inscrit à l'ordre du jour était le vote du budget supplémentaire 2008 : la section de fonctionnement a dégagé 26 876 E de recettes supplémentaires : d'une part des recettes fiscales en hausse et des locations d'immeubles, d'autre part une nette augmentation de la fréquentation du CLSH (centre de loisirs) et de la cantine scolaire. En section d'investissement, on note la recette de 168 000 E correspondant à l'ensemble des subventions reçues de différents partenaires pour la construction du nouveau court de tennis.



Eglise d'Emmerin (Photo ajout Next-up organisation)

.../...

Un seul sujet a été rejeté à l'unanimité : l'implantation d'une antenne de téléphonie mobile sur le clocher de l'église, seul point haut de la commune.

Malgré le loyer confortable proposé par les exploitants, les riverains avaient déjà manifesté leur désapprobation lors du précédent mandat municipal... Ils pourront donc toujours dormir sur leurs deux oreilles ! .../ ...

Aller à l'essentiel c'est rendre la téléphonie mobile compatible avec la santé humaine, c'est adopter le standard BioInitiative

[0,6V/m, pourquoi ? \(cliquer\)](#)

